



Communiqué de presse

7 décembre 2022

L'association MamyCélium accueillie à L'Unesco

Le 25 novembre dernier, Dylan Whalen, lauréat du trophée 2022 de la Réserve de biosphère des Cévennes pour le projet porté par son association MamyCélium a été accueilli au siège de l'Unesco à Paris, en compagnie des lauréats de 7 autres Réserves de biosphère françaises.

Une cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadrice de la France auprès de l'Unesco, Véronique Roger-Lacan, de la directrice de la Division des sciences écologiques et de la Terre à l'Unesco, Noéline Raondry Rakotoarisoa, et du président du MAB France, Didier Babin.

Elle a rassemblé les lauréats des 8 Réserves de biosphère qui ont organisé le concours des Trophées sur leurs territoires respectifs : les Réserves de biosphère du marais Audomarois, du bassin de la Dordogne, des Cévennes, de Fontainebleau et du Gâtinais, des Gorges du Gardon, du Luberon-Lure, de la Guadeloupe et la Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso.

Dylan Whalen a été désigné lauréat du Trophée 2022 de la Réserve de biosphère des Cévennes pour son projet MamyCélium dont l'objectif est de promouvoir la mycorestauration, une technique de dépollution et de régénération des écosystèmes grâce au mycélium, la partie végétative et souterraine des champignons.

Tous les lauréats ont présenté leurs projets et ont pu échanger et partager leurs engagements autour de trois tables rondes, animées par Mathieu Vidard, journaliste à France Inter .

Ces tables rondes avaient pour thématiques :

- Une seule santé pour la planète et les humains
- Le lien intergénérationnel : avancer ensemble pour aller plus loin
- Recréer du lien entre les humains et avec la nature



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Les trophées des Réserves de biosphère visent à identifier, aider et promouvoir des initiatives originales dans le domaine du développement durable, menées par des acteurs des Réserves de biosphère. L'objectif est de faire reconnaître leur engagement en faveur de la biodiversité, de la lutte contre les changements climatiques et plus généralement du développement durable sous l'égide de l'Unesco, et ainsi de le renforcer. Ce concours permet de promouvoir l'engagement d'entreprises, d'associations, d'établissements scolaires, de collectivités, de personnalités en faveur de l'environnement et d'enclencher des dynamiques vertueuses dans ce domaine. Il facilite également la rencontre et les échanges entre ces acteurs afin d'aboutir à de nouveaux partenariats.

La beauté de ses sites humanisés, l'équilibre particulier entre l'homme et la nature, et le souci d'associer protection et développement ont valu au Parc national des Cévennes d'être désigné Réserve de biosphère par l'Unesco en 1985. Les Réserves de biosphère, au nombre de 16 en France sont des territoires vivants, d'application du programme homme et biosphère (MAB) de l'Unesco consistant à promouvoir un mode de développement économique et social basé sur la conservation et la valorisation des ressources locales, et pour lequel la participation citoyenne est favorisée.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières